

## Conseil scientifique du CNRS

# Recommandation sur les dispositions attendues de la LPPR

A l'heure où sont rendues publiques les premières orientations du projet de Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), le Conseil Scientifique du CNRS attend une loi qui réponde aux défis de la science, aux besoins de la communauté scientifique ainsi qu'aux exigences de la société en matière de recherche. Il partage donc l'inquiétude exprimée par la Conférence des Présidents du Comité National (CPCN) et soutient la motion (cf lien ci-dessous) votée à l'unanimité le 17 janvier 2020.

[http://www.cnrs.fr/comitenational//struc\\_coord/cpcn/motions/200117\\_Motion\\_LPPR\\_vf.pdf](http://www.cnrs.fr/comitenational//struc_coord/cpcn/motions/200117_Motion_LPPR_vf.pdf)

**Dorothee BERTHOMIEU**  
Présidente du Conseil scientifique

**Texte adopté à l'unanimité le 27 janvier 2020**

Destinataires :

- Mme Frédérique Vidal, Ministre de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation
- M. Antoine Petit, Président directeur général du CNRS
- M Gérard Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics